

Les modalités d'envoi et de traitement d'une facture émise sur le PPF



Fournisseur

	Portail	EDI	API
1 Recherche des informations de l'acheteur	Consultation de l'annuaire	Intégration du flux annuaire dans le SI fournisseur	Récupération des données d'adressage (API dédiée)
2 Création de la facture	Saisie des données ou	Génération de la facture par le SI fournisseur	Préparation des données de la facture ou
	Dépôt de la facture (UBL, CII, Factur-X, PDF)		
3 Envoi de la facture	Validation de la facture saisie ou déposée	Emission du flux de facture (protocole de raccordement)	Transmission de la facture ou de ses données (API dédiée)
4 Suivi de la facture	Consultation des statuts de la facture	Intégration du flux cycle de vie dans le SI fournisseur	Récupération des statuts de la facture (API dédiée)
5 Traitement de la facture émise	Mise à jour des statuts de la facture et/ou ajout de pièces jointes ⁽¹⁾	Emission du flux cycle de vie (protocole de raccordement)	Transmission des statuts de la facture et/ou de pièces jointes ⁽¹⁾ (API dédiée)

(1) Selon le cycle de vie de la facture

Le format d'émission des factures

Les échanges entre les utilisateurs et leur(s) plateforme(s) sont **normés**. Ils s'inscrivent dans un nombre défini de formats techniques pour assurer l'interopérabilité des échanges.

Le choix du format d'émission et de réception est **libre** parmi les formats électroniques supportés par le PPF ⁽¹⁾, compatibles avec la norme EN16931 : **UBL**, **CII** et **Factur-X**.

Le portail public de facturation permet de créer et d'envoyer sa facture suivant différents canaux (portail, EDI ou service) :

❖ Création de la facture

Le portail permet de créer une facture au format mixte Factur-X :

1. à partir des données de facturation **saisies sur le portail**
2. à partir des données de facturation **transmises en API**
3. à partir des données de facturation **OCRisées d'un PDF simple**⁽²⁾

Les factures seront émises dans ce format.

❖ Transmission de la facture au format structuré ou mixte (créée hors PPF)

Les fournisseurs pourront transmettre leurs factures dans l'un des 3 formats du socle

1. Dépôt des factures sur le **portail**
2. Transfert des factures par EDI en utilisant **l'un des protocoles disponibles (SFTP, AS2, AS4)**
3. Transfert des factures en utilisant **l'API mise à disposition**.

(1) Les PDP pourront proposer un nombre plus important de formats d'émission et de réception sous réserve de l'accord du destinataire

(2) Cette fonctionnalité sera proposée de manière temporaire



Fournisseur

1

Recherche des
informations
de l'acheteur

2

Création de
la facture

3

Envoi de
la facture

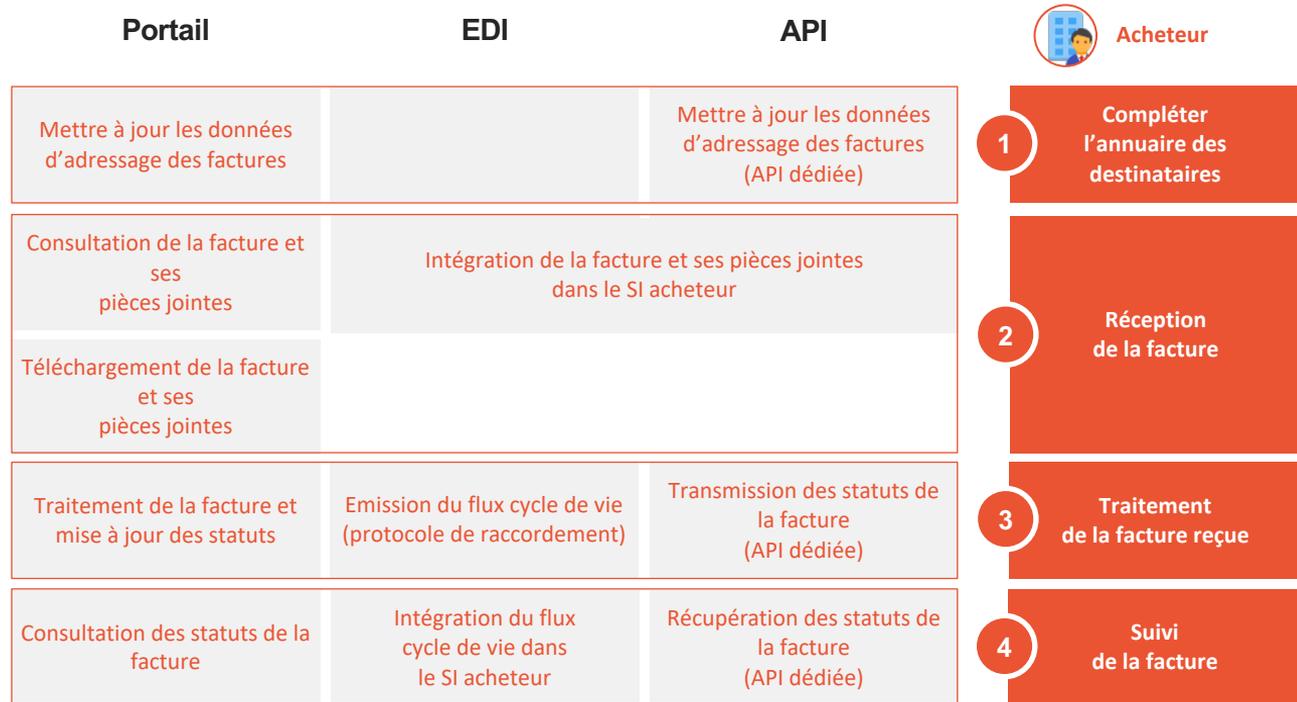
4

Suivi de
la facture

5

Traitement de
la facture émise

Les modalités de réception et de traitement d'une facture reçue sur le PPF



Le format de réception des factures

- ❖ Les destinataires qui utilisent **le Portail** comme canal de réception auront à leur disposition les factures dans le format d'émission choisi par leur fournisseur⁽¹⁾
- ❖ Les destinataires qui sont raccordés **en API** auront la possibilité de télécharger la facture au format d'émission choisi par leur fournisseur⁽¹⁾
- ❖ Les destinataires qui souhaitent se raccorder **en EDI** auront la possibilité d'indiquer, lors de leur raccordement, le format parmi ceux du socle dans lequel ils souhaitent recevoir leurs factures.



Acheteur

1

Compléter
l'annuaire des
destinataires

2

Réception
de la facture

3

Traitement
de la facture reçue

4

Suivi
de la facture

(1) Ou imposé lors de la création de la facture par le PPF (format Factor-X)